

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

L'Association Echiquier Centre Vaucluse organise le **25^{ème} Tournoi Rapide de Rentrée** le dimanche 27 septembre 2026.

La manifestation est composée d'un open en 8 rondes (pour tous), d'un tournoi réservé aux moins de 1700 élo rapide et d'un tournoi jeune en 7 rondes (réservé aux jeunes jusqu'à pupilles).

Article 2 :

Les règles du Jeu utilisées sont les dernières règles de la FIDE en vigueur le jour du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

L'Article A5 s'applique pour l'intégralité de la compétition.

Article 3 :

Cadence : 15min + 3sec/coup. Le délai de forfait est de 15min pour chaque ronde.

Article 4 :

Horaires : Fin du pointage à 9h30. Début du tournoi à 10h00. Les retardataires commenceront le tournoi à la ronde 2.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Open : SENIORS = **20€** JEUNES = **10€**

Tournoi jeune : **5€**

La liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la fin de la 4^{ème} ronde. Les prix au classement général sont partagés au système Hort (les sommes en dessous de 10€ issues du système Hort seront reversées au niveau supérieur). Les prix par catégorie sont attribués au classement après départage (voir article 6). Les prix sont non cumulables.

Article 6 :

Départages: 1^{er} départage : **Buchholz Tronqué**, 2^{ème} départage : **Cumulatif**, 3^{ème} départage : **Performance**.

Article 7 :

Particularités locales :

- on considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

- avoir une attitude convenable ;

Article 8 :

Arbitre Principal : **DIMITROV Christo**, Arbitre International

Arbitres Adjoints : PIERRARD Bernard, Arbitre Fédéral Match, HERNANDEZ Lara, Arbitre Stagiaire

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

